

Xarit,
na nu ànd yaatal
liggéey bi



Magazine Spécial Magal Touba

Le journal Le Soleil a le plaisir de vous annoncer que le Magazine «Spécial Magal Touba» est actuellement

DISPONIBLE

en version française et arabe

**PRIX DE VENTE
1000 F CFA**



Pour plus d'informations,
Nous contacter aux numéros suivants :

33 859 59 43
33 859 59 59

le soleil

le soleil

MERCREDI 21 AOÛT 2024 www.lesoleil.sn 54^{ème} ANNÉE N°16265 ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

28 mesures pour booster le secteur

- Port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou : assurer la finalisation des travaux de construction et d'équipement dans les délais.
- Vers un plan de restructuration et de reconfiguration du port de Dakar.
- Des investissements nécessaires évalués à 2 578 milliards de FCfa. **PAGE 7**

Dusmane Sonko,
Premier ministre.



AFFAIRE DU MARCHÉ DE CURAGE
COMPLÉMENTAIRE DE L'ONAS

Les éclairages et révélations de la tutelle

PAGE 5

Faillles d'hivernage WANAR (BIRKELANE)

Des tombeaux témoins d'un peuplement néolithique

PAGES 11 À 13



PRÉ-QUALIFICATION À LA COUPE
DU MONDE DE BASKET

Les «Lionnes» domptent les Brésiliennes et filent en demies

PAGE 24



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE L'ÉLEVAGE

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel 2 - Sénégal
(PRAPS-2 SN)

Avis d'Appel d'offres

« Travaux de construction de services vétérinaires
dans les régions de Tambacounda, Saint-Louis, Matam, Louga et Kaffrine »

(Procédure à enveloppe unique)

Pays : SENEGAL

Nom du Projet : Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel PRAPS 2-SN

Numéro du Crédit : 6863- SN et don n°801- SN

Intitulé du Marché : Travaux de construction de services vétérinaires dans les régions de Tambacounda, Saint-Louis, Matam, Louga et Kaffrine en trois (03) lots.

Référence DAO No : STEP N°SN-PRAPS- SN-424329-CW-RFB
SYGMAP N° T -PRAPS 2-SN-168

1. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un crédit et un don de la Banque Mondiale pour financer le Projet régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2-SN), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de construction de services vétérinaires dans les régions de Tambacounda, Saint-Louis, Matam, Louga et Kaffrine en trois (03) lots. Pour ce marché, l'Emprunteur procédera aux paiements en utilisant la méthode de décaissement « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le financement des projets d'investissements.

2. Le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction et de services vétérinaires dans les régions de Tambacounda, Saint-Louis, Matam, Louga et Kaffrine en trois lots répartis qui se présentent comme suit :

* Lot 1 : Construction d'un service départemental de l'élevage et de sept (07) postes vétérinaires dans les régions de Louga et Saint Louis ;

* Lot 2 : Construction de six (06) postes vétérinaires dans les régions de Matam et Tambacounda ;

* Lot 3 : Construction de trois (03) postes vétérinaires dans la région de Kaffrine.

Délais d'exécution : Huit (08) mois pour le lot 1 et six (06) mois pour les lots 2 et 3.

NOTA BENE : une entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » - Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés » édition de Juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023), de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

Les exigences en matière de qualifications sont :

a) Moyens financiers

a 1) Chiffre d'affaires :

* Lot 1 : - Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à trois cent millions (300 000 000) FCFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières d'années (2021, 2022 et 2023) ;

* Lot 2 : Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à cent quatre-vingt millions (180 000 000) FCFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières d'années (2021, 2022

et 2023) ;

* Lot 3 : Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à cent millions (100 000 000) FCFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières d'années (2021, 2022 et 2023) ;

Fournir les états financiers certifiés par un cabinet ou un expert-comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et des Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou assimilés pour les trois (03) années (2021, 2022 et 2023) démontrant uniquement la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme.

a 2) Facilités de crédits :

Le soumissionnaire doit fournir une attestation de ligne de crédits délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances et du Budget d'un montant de :

- * Lot 1 : cinquante six millions six cent mille (56 600 000) FCFA ;
- * Lot 2 : trente trois millions trois cent mille (33 300 000) FCFA ;
- * Lot 3 : dix-huit millions (18 000 000) FCFA.

Expérience spécifique : Avoir réalisé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant d'un nombre minimum nombre minimum de trois (03) marchés similaires de réalisation de travaux de forages (dont deux-02- comportant au moins la réalisation simultanée de plusieurs forages) au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) avec un montant minimum de :

- * Lot 1 : cent trente-six millions (136 000 000) FCFA ;
- * Lot 2 : quatre-vingt millions (80 000 000) FCFA ;
- * Lot 3 : quarante-trois millions deux cent mille (43 200 000) FCFA.

Des attestations de services faits dûment signés sont exigées pour la validité du marché exécuté.

a) Disposer du personnel clé et du matériel nécessaire

1) Personnel par lot : (voir DAO).

NB : Le personnel clé proposé est tenu de produire dans l'offre les photocopies légalisées de leurs diplômes et attestations.

2) Moyens logistique et Matériel pour chaque lot (voir DAO).

L'existence des véhicules devra être attestée par la fourniture des photocopies légalisées des cartes grises ou fournir les contrats de location ou les attestations de mise à disposition dûment légalisées.

4. Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2-SN), Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng de Diarniadio, Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Bâtiment C, 6^{ème} étage, Email : contacts@praps.sn , tél : 33 865 63 76 et examiner le Document d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de 9:00 à 17:00 heures à l'adresse indiquée ci-dessous :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2-SN), Sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng de

Diarniadio, Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Bâtiment C, 6^{ème} étage, Email : contacts@praps.sn , tél : 33 865 63 76.

5. Le Document d'Appel d'Offres en français peut être acheté par tous les Soumissionnaires de pays éligibles en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA. La méthode de paiement sera par chèque ou par espèce. Le dossier d'appel d'offres sera adressé par voie électronique. Un exemplaire du dossier d'appel d'offres est disponible et peut être consulté gratuitement sur place.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26/09/2024 à 11 h TU au secrétariat de l'Unité de coordination et de gestion du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel PRAPS 2-SN sise au Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng de Diarniadio, Bâtiment C, 6^{èmes} étages tous les jours ouvrables de 08 h 30 mn à 16 h 30 mn.

NB : Les soumissionnaires doivent inclure dans leur offre une clé USB contenant leur offre technique en format PDF et leur offre financière en version Excel.

La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des Offres à l'adresse indiquée ci-dessous : salle de conférence du projet PRAPS 2- SN à la sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng de Diarniadio, Bâtiment C, 6^{ème} étage le 26/09/2024 à 11 h TU.

7. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de :

- * Lot 1 : cinq millions (5 000 000) FCFA ;
- * Lot 2 : deux millions huit cent mille (2 800 000) FCFA.
- * Lot 3 : un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA.

La garantie doit être valide au moins vingt-huit (28) jours à compter de l'expiration de la durée de validité de l'offre.

La durée de validité des offres est de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission.

8. « Veillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le document d'Appel d'Offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Nom de l'Agence d'exécution : Unité de coordination du Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel PRAPS 2-SN Nom du responsable et son titre : Mamadou Ousseynou SAKHO, Coordonnateur national Adresse du bureau : sphère ministérielle Ousmane Tanor Dieng de Diarniadio, Bâtiment C, 6^{ème} étage (Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage). Téléphone : 000221 33 865 63 76 Adresse électronique : contacts@praps.sn Adresse Web site : www.praps.sn